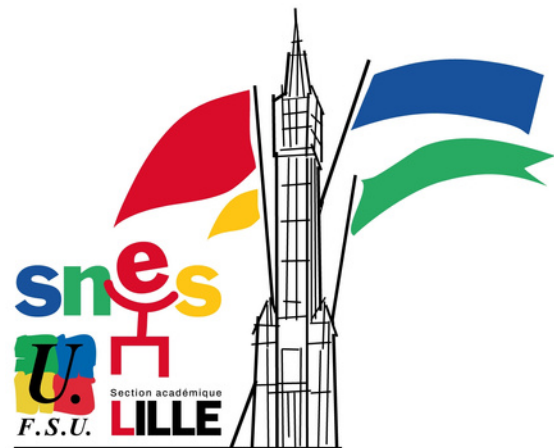


STAGES SNES-FSU

Participation de droit pour toutes et tous, adhérent-es ... ou pas !



COLLÈGE
LILLE
(Lycée Aimé Césaire)

MARS
10

CARRIERE
Bruay-Laboussière
(Lycée Carnot)

MARS
17

STAGIAIRES
Inspe VILLENEUVE D'ASCQ

MARS
25

**LANGUES
VIVANTES**
Inspe ARRAS

AVRIL
1er

**PHYSIQUE
CHIMIE**
LILLE
(collège Nina Simone)

AVRIL
3

AED
au siège académique
ET en VISIO

MAI
7

**I.A. ET
ÉDUCATION**
Métropole lilloise

MAI
20

*Avec la participation de Christophe Cailleaux.
Enseignant en lycée, co-responsable du
groupe numérique au SNES-FSU, co-auteur de
« Critiques de l'école numérique »*

Pour s'inscrire et obtenir le PDF de **demande de stage** qui est adressée à la rectrice de Lille, c'est ici (adhérent-e comme non adhérent-e)

IL SUFFIT DE TRANSMETTRE CE DOCUMENT au moins 30 JOURS AVANT LE STAGE POUR OBTENIR LE DROIT D'Y PARTICIPER, SANS RATTRAPAGE : C'EST UN DROIT STATUTAIRE.

2 possibilités pour transmettre la demande à votre établissement :

- l'envoyer par mail au secrétariat (adresse en ceXXXXX@ac-lille.fr), en demandant confirmation de la bonne réception et se conformer au délai de 30 jours. C'est le plus simple.
- OU
- l'imprimer et le dépôt contre preuve de dépôt (tampon par exemple) au secrétariat de l'établissement.

Il existe une procédure (expérimentale) Colibris qui s'ajouterait à la présentation papier ou numérique (mail) : elle ne peut pas être imposée, seule la transmission de la demande au niveau de l'établissement est exigible.

Pour plus d'infos, nous contacter par mail s3lil @snes.edu

